

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

DOSSIER PARCOURSUP	2
» Quelles sont les filières ouvertes à l'UVSQ en 2025-2026 pour accéder aux études de santé ?	2
» Quelles sont les spécialités recommandées pour un PASS ?	2
» Est-ce que les projets motivés sont lus ?	2
» Dois-je faire une année préparatoire (P Ø) ?	2
LAS - LICENCE ACCES SANTE (LICENCE DISCIPLINAIRE + MINEURE)	3
» Quelle(s) majeure(s) de LAS enseigne-t-on à l'UFR ?	3
» Quelles sont les matières de la mineure santé en LAS ?	3
» Comment candidater pour accéder aux études de santé en LAS ?	3
» Y a-t-il des étudiants issus de LAS qui accèdent à la 2 ^è année de MMOP ?	3
» Les matières de la Mineure sont-elles capitalisables d'une année sur l'autre ?	3
L1 SCIENCES POUR LA SANTE – PARCOURS REEDUCATION READAPTATION / LAS 1 SCIENCES POUR LA SANTE – PARCOURS REEDUCATION READAPTATION	4
» Comment se déroulent les cours ?	4
» Quel est le calendrier de l'année universitaire ?	4
» Quelle est la différence entre la LAS Sciences pour la Santé – Parcours RR et la Licence Sciences pour la Santé – Parcours RR ?	4
PASS - PARCOURS ACCES SPECIFIQUE SANTE	5
» Comment se déroulent les cours ?	5
» Quel est le calendrier de l'année universitaire ?	5
» Comment choisir une option ?	5
» Comment candidater pour accéder aux études des santé en PASS ?	5
» Puis-je redoubler mon PASS ?	5

Dossier Parcoursup

» **Quelles sont les filières ouvertes à l'UVSQ en 2025-2026 pour accéder aux études de santé ?**

Licence Accès Santé (LAS) :

Licence Science politique Accès Santé	10 places
Licence Droit Accès Santé	58 places
Licence Administration économique et sociale Accès Santé	7 places
Licence Portail Economie et Gestion : Accès Santé	7 places
Licence Histoire Accès Santé	2 places
Licence Portail Chimie Biologie Accès Santé : Chimie-Biologie Accès Santé	30 places
Licence Portail Biologie Informatique Accès Santé : Biologie Informatique Accès Santé	10 places
Licence Portail Mathématiques Informatique (MI) Accès Santé	15 places
Licence portail Mathématiques Physique Chimie (MPC) Accès Santé	25 places
Licence Science pour la santé - Parcours Rééducation-Réadaptation Accès Santé	56 places

Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) :

PASS option Droit	151 places
PASS option Chimie-Biologie (CB)	40 places
PASS option Mathématiques Physique Chimie	80 places
PASS option Rééducation et Réadaptation	285 places

L1 :

Licence Science pour la santé - Parcours Rééducation-Réadaptation	30 places
---	-----------

» **Quelles sont les spécialités recommandées pour un PASS ?**

A l'UFR Simone Veil - Santé, nous valorisons l'ensemble des matières scientifiques, (SVT, SPC ou Mathématiques). Nous tenons compte de l'ensemble des moyennes obtenues aux trois trimestres de Première, les deux premiers trimestres de Terminale et les épreuves anticipées du Baccalauréat.

» **Est-ce que les projets motivés sont lus ?**

Tous les projets des lycéens sont lus et évalués en totale équité par l'ensemble de nos enseignants. Cette note est prise en considération pour le classement des candidatures.

» **Dois-je faire une année préparatoire (P Ø) ?**

Non, les étudiants néo-bacheliers sont prioritaires et une préparation auprès d'organismes privés défavorisera le lycéen.

LAS - Licence Accès Santé (Licence disciplinaire + Mineure)

» Quelle(s) majeure(s) de LAS enseigne-t-on à l'UFR ?

Seule la majeure de la LAS Sciences pour la Santé Parcours Rééducation-Réadaptation est enseignée à Simone Veil - Santé. Les autres LAS sont réparties sur les autres composantes de l'UVSQ.

» Quelles sont les matières de la mineure santé en LAS ?

C'est un condensé du programme de PASS. Il y a six matières dans la mineure santé : Chimie/Biochimie, Histo-embryologie/Biologie cellulaire, Biophysique/Physiologie, Anatomie, Connaissance du médicament et Sciences Humaines et Sociales. Les enseignements ont tous lieu en distanciel.

» Comment candidater pour accéder aux études de santé en LAS ?

Durant l'année universitaire, les étudiants inscrits en LAS choisissent de candidater ou non. Pour ceux qui font acte de candidature, celle-ci est décomptée si, **et seulement si**, la majeure disciplinaire (60 ECTS de licence) et la mineure santé (10 ECTS) sont validées.

» Y a-t-il des étudiants issus de LAS qui accèdent à la 2^e année de MMOP ?

Il y a donc trois groupes d'accès aux études de santé : PASS/ LAS 1 / LAS 2 & 3, 50% des places sont réservées aux LAS 1, 2 & 3

» Les matières de la Mineure sont-elles capitalisables d'une année sur l'autre ?

La mineure santé peut se valider de façon fractionnée au cours des trois années de la licence. Chaque matière validée est capitalisée (conservée) d'une année sur l'autre.

L1 Sciences pour la Santé – Parcours Rééducation Réadaptation / LAS 1 Sciences pour la Santé – Parcours Rééducation Réadaptation

» Comment se déroulent les cours ?

Les enseignements ont lieu **en présentiel** à l'UFR Simone Veil - Santé.

Sur la semaine, les étudiantes et les étudiants suivent :

- » 20 h de Cours Magistraux (CM) en amphithéâtre
- » 5 h d'Enseignements Dirigés (ED) par groupe de 50 en salle

» Quel est le calendrier de l'année universitaire ?

✈ 400 h de cours en présentiel pour 1 année = 2000 h de travail personnel

- » Semestre 1 : septembre à fin novembre, examen mi-décembre
- » Semestre 2 : mi- janvier à fin mars, examen mi-avril

» Quelle est la différence entre la LAS Sciences pour la Santé – Parcours RR et la Licence Sciences pour la Santé – Parcours RR ?

La L1 Sciences pour la Santé – Parcours Rééducation Réadaptation est une licence disciplinaire donnant accès à la filière Kinésithérapie.

Cette majeure complétée par la Mineure Santé constitue la LAS 1 Sciences pour la Santé – Parcours Rééducation Réadaptation donnant accès aux filières Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie et également à la filière Kinésithérapie.

PASS - Parcours Accès Spécifique Santé

» Comment se déroulent les cours ?

Les enseignements ont lieu **en présentiel** à l'UFR Simone Veil-Santé.

Sur la semaine, les étudiantes et les étudiants suivent :

- » 20 h de Cours Magistraux (CM) en amphithéâtre
- » 5 h d'Enseignements Dirigés (ED) par groupe de 50 en salle
- » 3 h environ de séances animées par le Tutorat

» Quel est le calendrier de l'année universitaire ?



300 h de cours en présentiel pour 1 année = 1500 h de travail personnel

- » Semestre 1 : septembre à fin novembre, examen mi-décembre
- » Semestre 2 : mi- janvier à fin mars, examen mi-avril

» Comment choisir une option ?

L'option du PASS est choisie lors de la candidature via PARCOURSUP.

En cas de validation du PASS sans accès à une filière de Santé, cette option validée vous permettra d'accéder à la LAS 2 de l'option (ex : PASS Option Droit conduira à une LAS 2 Droit). Il est donc important de choisir votre option en fonction de votre possible réorientation et de vos appétences pour la matière.

» Comment candidater pour accéder aux études des santé en PASS ?

Le choix d'un PASS conduit au décompte automatique de la première candidature.

» Puis-je redoubler mon PASS ?

Il n'est pas possible de redoubler le PASS. La deuxième candidature ne pourra intervenir qu'en LAS 2.